



Communiqué de presse

Strasbourg,
le 26 mai 2019

Élections européennes 2019 : résultats provisoires complets pour le département du Bas-Rhin

Les opérations de centralisation des résultats, pour lesquelles 30 agents ont été mobilisés en préfecture, sont désormais achevées.

Vous trouverez ci-joint les résultats complets dits « provisoires » des votes pour le département du Bas-Rhin ainsi que les résultats par canton, par arrondissement et les résultats de la commune de Strasbourg.

La commission locale de recensement des votes¹ se réunira dès lundi matin en Préfecture. Présidée par un magistrat, elle tranchera les questions que peut poser, en dehors de toute réclamation, la comptabilisation des bulletins et procédera aux rectifications nécessaires. Elle se prononcera également, le cas échéant, sur la validité des bulletins contestés.

Les résultats seront définitifs après proclamation par la commission nationale de recensement des votes, au plus tard le jeudi 30 mai 2019.



élection européenne
2019

Contact presse

Aurélie Contrecivile
Tél. : 06 73 85 16 45
Mail : aurelie.contrecivile@bas-rhin.gouv.fr

¹ La commission locale de recensement des votes est composée de trois magistrats, d'un conseiller départemental et d'un fonctionnaire de préfecture désigné par le préfet

Service de la
communication
interministérielle

Mail : pref-communication@bas-rhin.gouv.fr
Tél. : 03 88 21 68 77

Twitter : @Prefet67 Facebook : Préfet de la région Grand Est